



L'arche de Noé. Par Kaspar Memberger. 1588.

Les Noahides

Sept lois pour les nations

La tradition orale considère que les nations ont reçu un code éthico-religieux avant le décalogue révélé au peuple d'Israël : les sept lois de Noé (noahide). Noé, sauvé des eaux, serait une figure parallèle à celle de Moïse, sauvé du Nil. Selon cette tradition, les justes des nations sont ceux qui respectent ce code.

תלמוד בבלי מסכת סנהדרין דף נו עמוד א

תנו רבנן: שבע מצוות נצטוו בני נח: דינין, וברכת השם, עבודה זרה, גילוי עריות, ושפיכות דמים, וגזל, ואבר מן החי.

Talmud de Babylone traité Sanhédrin 56 a

Nos sages ont enseigné : sept lois ont été données aux fils de Noé [à l'humanité] :

- établir des tribunaux,
- l'interdiction de blasphémer,
- l'interdiction de l'idolâtrie,
- l'interdiction des unions illicites,
- l'interdiction de l'assassinat;
- l'interdiction du vol,
- l'interdiction d'arracher un membre d'un animal vivant.

La liste de ces lois est déduite du verset : « *Hachem-Eloqim* donna ordre à l'homme, en disant (*lémor*) : De tous les arbres du jardin manger, tu mangeras » (**Berechit 2, 16**).

1 – « *Hachem-Eloqim* donna ordre à l'homme » : De là découle l'obligation d'établir des institutions judiciaires.

2 – « *Hachem* » : De là découle l'interdiction du blasphème du Nom divin.

3 – « *Eloqim* » : De là découle l'interdiction de l'idolâtrie, ainsi qu'il est écrit : « Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face » (**Chemot 20, 3**).

4 – « A l'homme » : De là découle l'interdiction du meurtre, ainsi qu'il est écrit : « Qui aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car à l'image de Dieu, il a fait l'homme » (**Berechit 9, 6**).

5 – « En disant » : De là découle l'interdiction des unions interdites, ainsi qu'il est écrit : « Il est dit (*lémor*) : Si un homme renvoie sa femme, et qu'elle le quitte et soit à un autre homme, retournera-t-il vers elle ? ce pays-là n'en sera-t-il pas entièrement souillé ? Et toi, tu t'es prostituée à beaucoup d'amants ; toutefois retourne vers moi, dit Hachem » (**Jérémie 3, 1**).

6 – « De tous les arbres du jardin » : du vol. Car du moment qu'il est précisé : « de tous les arbres », ainsi que : « du jardin », cela implique que ce qui n'en fait pas partie lui est interdit (**Rachi**).

7 – « Manger, tu mangeras » : De là découle l'interdiction de consommer de la viande arrachée à un animal vivant. Tu ne mangeras que ce qui n'est pas propre à la consommation (**Rachi**).

« Quiconque parmi les païens accomplit les sept lois fait partie des justes parmi les nations et a sa part au monde futur » (**Rambam, Hilkhoth melakhim 8, 11**).

Source : Philippe Haddad et <http://www.techouvot.com/>